



Observatoire du FTTH

Analyse trimestrielle : 4^{ème} trimestre 2021

Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>

<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>

Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.

Métropole du Grand Paris

T4
2021

4.147.935 locaux
raccordables en FTTH

Taux de couverture :
93,1%

Variation du trimestre :
+0,5%

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain ne serait pas atteint si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Le T4 2021 confirme une année 2021 à la progression très faible, qui permettra d'atteindre un taux de complétion autour de 95% à la fin 2022.

Le rythme reste faible (inférieur à 1%) et en l'état, l'objectif de complétude à la fin 2022 ne serait pas atteint. Cependant, la base IPE, utilisée par l'ARCEP pour la plupart des communes, tient compte de la construction de nouveaux logements. Un taux de 100% est donc inatteignable tant que nouvelles constructions apparaissent. Il reste à voir donc quel serait l'objectif acceptable dans ces conditions.

Territoires

T4
2021

9 territoires sont
aujourd'hui couverts à
plus de 90%

On constate un toujours un rattrapage Est/Ouest, mais il n'est plus aussi rapide, malgré la faiblesse des déploiements à l'Ouest



Progression maximale :
+ 1,8%

concerne le territoire d'Est Ensemble pour lequel le taux de locaux raccordable est passé de 84,1% à 85,9% sur le trimestre écoulé.



Comme pour les trimestres précédents, la progression à l'Ouest de la Métropole est inférieure aux autres territoires. Le rattrapage est ainsi normal à ce stade du déploiement, mais la baisse du rythme de raccordement se constate sur tous les territoires.

D'ailleurs, il s'agit du premier trimestre où un territoire (Boucle Nord de Seine) a un taux de progression négatif, signifiant que les nouvelles constructions sont supérieures aux nouveaux raccordements.

Communes

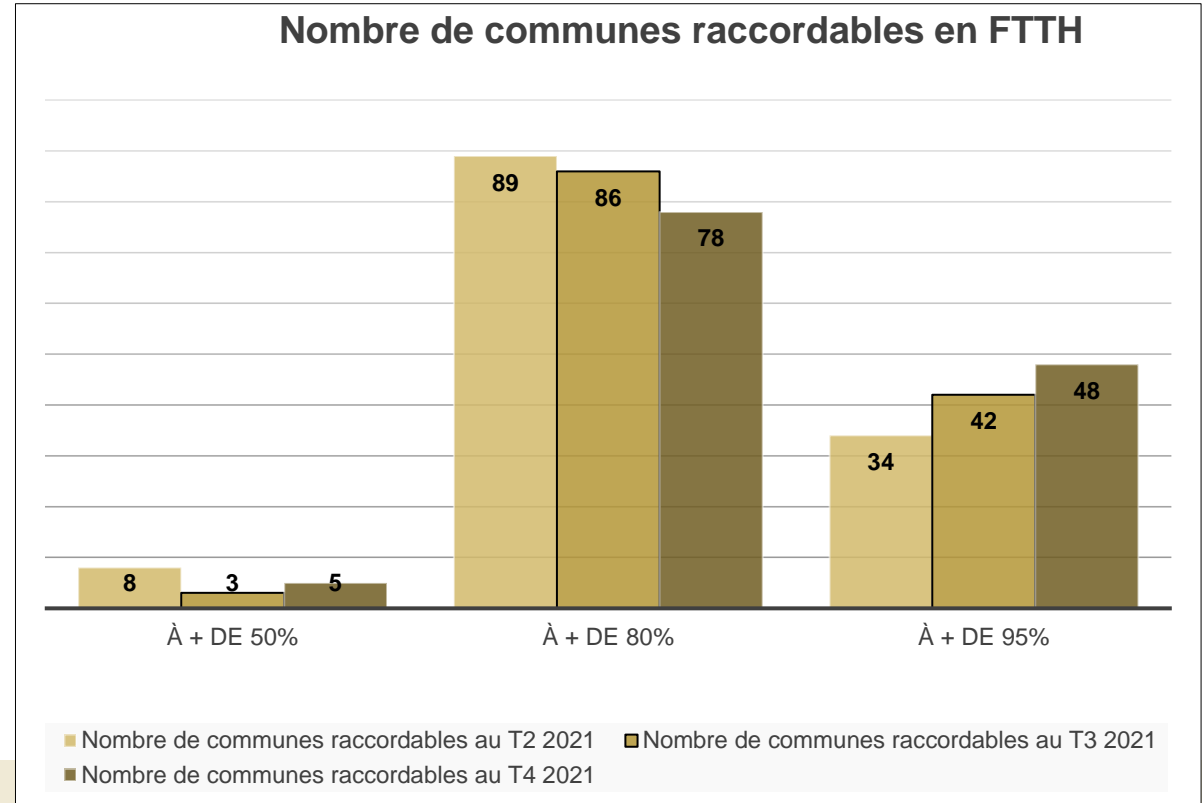
T4
2021

**Rungis +9,4%,
soit 419 locaux raccordables
supplémentaires**

**Bobigny +7%,
soit 1.818 locaux raccordables
supplémentaires**

**Aubervilliers +6,3%*
soit 2.588 locaux raccordables
supplémentaires**

* : par rapport au trimestre précédent



Il n'y a désormais plus que 48 communes au dessus de 95% de taux de couverture – mais cela se joue parfois à 0,1 ou 0,2%, ce qui peut expliquer des variations de trimestre en trimestre.

Zoom sur :

La base de donnée des locaux utilisée par l'ARCEP

T4
2021

Territoire T5 : Boucle Nord de Seine

Taux de couverture FTTH T3
92,8%

Taux de couverture FTTH T4
92,6% (-0,2%)

Nouvelles constructions du T4
3.698

Nouveaux raccordements T4
3.107



Une des difficultés de l'évaluation des données transmises chaque trimestre est le côté mouvant de la base de données choisie par l'ARCEP.

En effet, la base de données choisie dans la majorité des cas est la base IPE. Cette dernière correspond aux remontées terrains des opérateurs, qui ajoute donc chaque trimestre les nouvelles constructions sur une commune.

Cela veut dire qu'il est techniquement possible de voir sur un trimestre, si les raccordements sont plus lents que les constructions, une régression en termes de taux de couverture, ce qui est arrivé ce trimestre pour Boucle Nord de Seine.

Zonage réglementaire

T4
2021

Zone RIP* : le taux de couverture est à 94,7% au T4 2021 (+1,1%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 49% au T4 2021.

Zone AMII* : le taux de couverture est à 91,4% au T4 2021 (+1,3%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 90,6% (+1,2%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 93% (+1,1%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 85% au T4 2021.

ZTD* : le taux global à 93,5% au T4 2021 (+1,1%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 88% au T4 2021.

